

<http://www.cpalb.fr/des-actions-pour-un-meilleur-usage-du-lac>



# Des actions pour un meilleur usage du lac

- Le lac du Bourget - Les nouvelles du lac -



Date de mise en ligne : samedi 18 juin 2016

---

Copyright © Club de plongée d'Aix les Bains, lac du Bourget - Tous droits

réservés

---

Article de l'Hebdo des Savoie n° 913 du 16 juin 2016

Le lac du Bourget s'impose comme un espace naturel à la fois ludique, touristique et économique dont l'attractivité est de plus en plus forte. Mais qui dit population importante dit souvent apparition de conflits d'usage, de problématiques écologiques. Dans ce cadre, un Comité de gestion du lac s'est mis en place l'an dernier sous la présidence de Jean Claude Croze, maire de Brison Saint Innocent et vice-président à Grand Lac. En lien avec le Cisalb (Comité intersyndical pour l'assainissement du lac du Bourget), il a pour objectif de mieux anticiper les répercussions liées à cette population en donnant des règles communes de gestion de lac sur l'ensemble de ses sites. De cette instance découle un comité des usagers dans lequel figurent les acteurs économiques, les associations nautiques, les clubs sportifs, les associations environnementales.

Selon Jean-Claude Croze, le but est d'avoir une remontée directe du terrain, tout en favorisant la discussion afin de trouver des solutions à tel ou tel problème. Le président précise qu'il s'agit de s'inscrire vraiment dans l'action afin de faire réellement avancer les choses pour répondre aux attentes. La forte participation des usagers à ce comité témoigne de tout son intérêt. Sa dernière réunion s'est tenue début juin. Après un an de travail, l'heure était au bilan et perspective concernant les premières actions.

## Puce de canard

Pour Jean-Claude Croze, la puce de canard est un problème qu'il ne faut surtout pas sous-estimer. Au-delà de l'aspect sanitaire non négligeable, si rien n'est fait, le risque est de pâtir d'une image néfaste qui se traduira par des répercussions économiques avec des touristes qui ne voudront plus venir. Selon lui, il est donc important d'avoir une vraie prise de conscience et de revoir sa copie sur ce qui a été engagé jusqu'à présent pour prendre le problème à bras le corps. Durant un an, un observatoire s'est alors mis en place. Sur l'été 2015, 434 cas ont été constatés sur les plages, 231 cas recensés dans les huit pharmacies partenaires, 200 par les maitres-nageurs du Rowing et 80 sur le site internet du Cisalb.

Fort de ce constat, il a été décidé pour cette année de poursuivre une action de prévention par un stagiaire sur les plages les plus touchées et mettre en place des panneaux pour la communication et la sensibilisation du grand public. Destiné à réduire les densités de mollusques vecteurs de la puce, le double passage de herse pour racler les fonds est lancé. Cette action est accompagnée d'une évaluation de la densité des limnées avant et après, afin d'être réactif pour s'adapter au mieux selon le résultat. Enfin, il est question d'être plus efficace sur les tirs de prélèvement d'oiseaux qui sont aussi vecteurs de la puce. Selon Jean-Claude Croze, l'objectif est de trouver le bon équilibre.

## Cendrier de plage, incivilités et pollution

Aux dires du président, la mise à disposition de cendriers de plage, en forme de demi-noix de coco, a été jugée utile et originale en termes de bilan 2015. Cette action sera donc poursuivie cette année avec une forte sensibilisation effectuée par un stagiaire et des messages chocs : « Nos plages ne sont pas des cendriers ». L'intérêt est autant environnemental que touristique, explique Jean-Claude Croze.

Sur l'aspect incivilités, l'observation de la saison 2015 a mis en lumière différentes problématiques : Vélos, chiens, baignade sur le sentier au fil de l'eau, déchets, mégots, musique, animaux sur les plages, conflits d'usage sur le Cap des Séselets entre baigneurs et kitesurfs et sur des pontons réservés à des pratiques spécifiques. Il a alors été

décidé de recruter deux agents de sécurité et de médiation qui interviendront du Bourget du Lac à la pointe de l'Ardre de juin à août.

Le Comité s'est aussi positionné sur un label européen : « Ports Propres. » Le dossier est porté par Grand Lac et l'étude diagnostic est en cours.

Une action est également engagée concernant les déchets flottants. Jean-Claude Croze souligne que l'objectif de cette année sera d'évaluer la gestion actuelle (coût et temps passé) et l'impact sur les milieux naturels afin de voir si un investissement plus important serait bien davantage pertinent en terme de résultat que ce qui est fait actuellement.

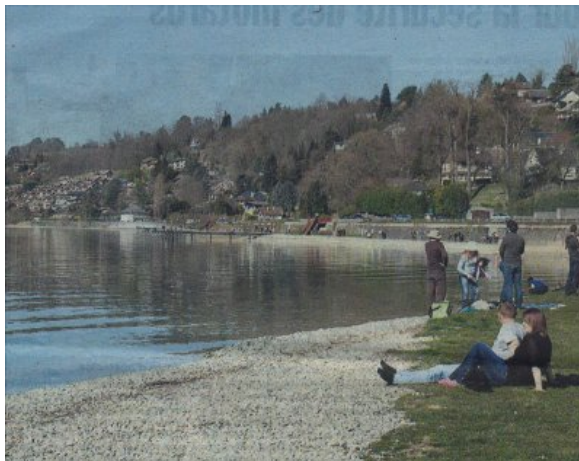
Une attention particulière est aussi portée sur les pollutions et crises sanitaires au niveau du lac. Dans ce domaine, les propositions faites s'attachent essentiellement à la formation des maîtres-nageurs sauveteurs en cas d'alerte et à l'application de l'arbre décisionnel de l'ARS. Parallèlement, il a été rappelé que la qualité de l'eau du lac s'était améliorée. Si la transparence était de 4m en 1981, elle est de 8m en 2015. Aux dires du président, il est vital de veiller à un équilibre de l'état écologique du lac.

## Baisse du niveau du lac et projet « B'Eeau Lac »

Lors du Comité des usagers, un point a été fait sur la baisse du niveau du lac. Selon Jean-Claude Croze, il est envisagé de descendre le niveau de 60 à 70 cm tous les 4 ans, afin de retrouver un marnage favorisant la reconquête des roselières qui sont passées de 50 hectares en 1950 à 26 hectares aujourd'hui. Or, pour le président, les roselières sont un enjeu majeur pour la qualité de l'eau et la biodiversité du lac comme zone de frai et de nurserie pour les poissons et zone d'abris et de nidification pour les oiseaux. Dans la perspective d'une baisse en septembre 2017, il est prévu de faire le curage du canal de Savières, ainsi qu'une communication auprès de la population, usagers du lac, acteurs économiques et clubs.

Enfin, le président a apporté des précisions sur le projet « B'Eeau Lac » (Boucle d'eau énergie aménagement et urbanisme). L'objectif est de valoriser les calories des eaux du lac pompées à 35 m à une température de 5 à 7 degrés pour faire du froid industriel, rafraîchir ou chauffer des bâtiments. L'eau sera ensuite restituée au lac. Les études ont été lancées sur l'impact environnemental éventuel.

*Sébastien Pignier-Tracol*



**Un lac attractif**